



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des ressources naturelles

RNNR • NUMÉRO 050 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 23 mars 2017

Président

M. James Maloney

Comité permanent des ressources naturelles

Le jeudi 23 mars 2017

• (1620)

[Traduction]

Le président (M. James Maloney (Etobicoke—Lakeshore, Lib.)): Merci, chers témoins, de prendre le temps d'être ici aujourd'hui. Nous sommes désolés du retard, qui a été causé par des votes à la Chambre. Les quatre témoins présenteront leurs exposés, puis nous procéderons aux questions.

Monsieur Niven, je crois comprendre que vous êtes prêt; nous commencerons donc par vous, si vous le voulez bien.

M. Robert Niven (fondateur et directeur général, CarbonCure Technologies Inc.): Merci beaucoup de me donner l'occasion de m'adresser à vous. Je suis ravi de participer à la discussion. En notre qualité de fournisseur de technologies propres du secteur des ressources naturelles, nous avons des renseignements qui pourraient vous être utiles. Tout d'abord, j'aimerais vous parler un peu de CarbonCure et des difficultés que nous avons à surmonter, puis je vous présenterai des solutions qui, à notre avis, pourraient fonctionner pour nous et pour d'autres fournisseurs de technologies propres du secteur des ressources naturelles.

L'entreprise CarbonCure, qui est basée à Halifax, offre aux producteurs de béton une technologie de recyclage des résidus de dioxyde de carbone et de séquestration de ceux-ci dans le béton. Le CO₂ est obtenu des émetteurs industriels locaux et il est injecté dans le béton pendant la production. Grâce à une réaction chimique, le CO₂ se transforme en minéral et est, par le fait même, séquestré à jamais dans le béton, ce qui a également pour effet de renforcer le béton, d'en réduire le coût et de le rendre plus écologique. Cette technologie permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de diminuer les coûts de production et d'accroître la performance du béton; c'est donc une solution gagnant-gagnant.

Nous reconnaissons qu'à l'heure actuelle, l'industrie a très peu d'argent à investir dans les nouvelles technologies. Pour cette raison, nous avons réussi à mettre au point un modèle SaaS, qui permet à l'industrie d'adopter des technologies propres sans avoir à investir de capitaux. À notre avis, il s'agit d'un modèle opérationnel que d'autres entreprises de technologies propres pourraient employer avec succès.

CarbonCure a attiré des investissements en capital de risque nationaux et internationaux, et elle s'est vue décerner de nombreuses distinctions. En outre, l'entreprise a été citée en exemple de réussite en matière de technologies propres dans le budget de 2017. Nous avons remporté le Prix d'innovation Manning de 2016, et nous avons été choisis parmi 10 000 entreprises de technologies propres de partout dans le monde pour figurer au palmarès Global Cleantech 100 en 2016 et 2017. De plus, nous participons au concours mondial Carbon XPRIZE, qui offre des prix totalisant 20 millions de dollars et qui vise à commercialiser des technologies qui transforment le CO₂ en produits commerciaux.

Le béton fabriqué par CarbonCure a été utilisé dans des centaines de projets de construction partout en Amérique du Nord, y compris

l'Université York, le Centre Hullmark de Tridel, le Centre aquatique de Markham et bien d'autres. La technologie de CarbonCure a été installée dans plus de 50 centrales, mais seulement dans 2 des quelque 900 centrales à béton du Canada. Nous sommes donc très bien placés pour comprendre les restrictions relatives à l'adoption des technologies propres au Canada et comment le pays se compare à d'autres où nous avons eu beaucoup plus de succès.

J'aimerais prendre quelques instants pour présenter certaines solutions auxquelles nous travaillons pour renverser cette tendance et pour favoriser l'adoption des technologies propres au Canada. Nous sommes d'avis que ces solutions pourraient aussi être utilisées pour d'autres technologies du secteur des ressources naturelles. D'après moi, les entreprises de technologies propres reçoivent déjà suffisamment de soutien à l'étape première de la R-D, et nombre des mesures stratégiques, comme l'approvisionnement et la réglementation, prendraient probablement trop de temps pour avoir une incidence sur les délais d'adoption de technologies propres que nous visons.

Bien que les mesures stratégiques soient très importantes, d'après moi, il faudrait en fait se concentrer sur la vallée de la mort, ou sur ce qu'on appelle aussi « franchir l'abîme ». J'entends par là la période durant laquelle les entreprises de technologie sortent du laboratoire et commencent leur forte croissance commerciale. À mon avis, la meilleure façon de procéder est de mettre l'accent non pas sur l'entreprise de technologie, mais plutôt sur les industries du secteur des ressources naturelles. Il faut donc concevoir des politiques qui aident ces industries à adopter de nouvelles technologies et qui écourtent la période initiale d'essai ou d'adoption requise pour mettre les nouvelles technologies à l'essai, les valider, puis faire part des pratiques exemplaires aux autres intervenants de l'industrie. Je crois qu'il faut se concentrer sur les mesures stratégiques qui aideraient les intervenants de l'industrie à adopter des technologies propres, et non sur la R-D ou sur les approches à long terme axées sur le marché, comme l'approvisionnement. D'après moi, cette façon de faire sera la plus rapide et apportera de nombreux avantages.

Je vais vous donner quelques détails sur le secteur dans lequel nous oeuvrons, celui de l'utilisation du CO₂; je pense que de nombreux parallèles peuvent être faits entre notre technologie et d'autres. Le Canada bénéficie d'un avantage concurrentiel dans le secteur mondial des technologies d'utilisation du CO₂. Ces technologies renforcent son expertise en matière de captage et de stockage géologique du carbone. Cela est attesté par le fait que parmi les 27 demi-finalistes du Carbon XPRIZE, une initiative mondiale sur l'utilisation du CO₂ qui offre des prix totalisant 20 millions de dollars, environ 9 sont des entreprises canadiennes. Près de 2 000 participants se sont inscrits au concours. CarbonCure est un des 27 demi-finalistes.

•(1625)

En outre, le groupe d'investissement de 400 millions de dollars Global CO₂ Initiative investit dans ces technologies et les commercialise. Selon ses projections, publiées dans un rapport rédigé par la société d'experts-conseils McKinsey, ce secteur générera de nouveaux revenus s'élevant à 1 billion de dollars d'ici 2030 et réduira les émissions de gaz à effet de serre de 10 à 15 %. Le rapport se trouve en ligne.

Les provinces de l'Alberta et de l'Ontario ciblent également ce secteur, qu'elles considèrent comme un secteur de croissance clé pour les technologies propres et la réduction des gaz à effet de serre, comme le montrent le programme des Centres d'excellence de l'Ontario et le programme ERA de l'Alberta.

En favorisant le développement de la grappe d'industries qui utilisent le CO₂, le Canada profitera non seulement des avantages de ces technologies pour l'environnement et l'économie, mais également de nombreux autres avantages comme l'accroissement de la productivité de l'industrie traditionnelle, la création de nouvelles entreprises, la constitution de réseaux stratégiques pancanadiens, ainsi que l'expansion des entreprises de technologies propres et des échanges commerciaux.

L'utilisation du CO₂ est une stratégie d'atténuation du carbone particulièrement importante pour l'industrie du ciment et du béton, ainsi que pour l'ensemble du secteur des ressources naturelles. Elle pourrait avoir des répercussions importantes au Canada puisque le béton occupe le deuxième rang des matériaux synthétiques les plus abondants au monde. C'est aussi l'industrie manufacturière la plus importante au Canada, et elle produit environ 5 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. En raison de sa taille, elle pourrait représenter à la fois une grande demande de technologies propres et une solution importante pour la réduction des gaz à effet de serre.

D'après moi, pour réussir à concevoir de bonnes politiques pour l'industrie du ciment et du béton, et pour toutes les industries, il ne faut pas tenter de financer la globalité des technologies propres, mais de devenir un catalyseur de changements. C'est pour cette raison que je suis d'avis que le meilleur moyen d'encourager les acheteurs précoces à adopter ces technologies, c'est en leur offrant des incitatifs financiers, à condition qu'ils diffusent largement les résultats de ces technologies. D'autres organisations ou organismes du gouvernement fédéral peuvent aider à passer le mot et peuvent mener des essais indépendants supplémentaires pour renforcer la crédibilité des études effectuées dans le cadre des projets pilotes.

En conclusion, selon moi, de nombreuses entreprises canadiennes de technologies propres pourraient réussir. Or, une grande partie d'entre elles échouent précocement parce qu'elles n'arrivent pas à surmonter les difficultés posées par la vallée de la mort. Pour cette raison, nombre d'entre elles avortent faute d'argent ou faute d'arriver à se tailler une place au sein du marché intérieur, ou encore elles sont achetées par des sociétés étrangères et réimplantées dans d'autres marchés.

Dans tous ces cas, le Canada ne profite pas des investissements qu'il a versés dans le soutien et le développement des nouvelles technologies parce que les entreprises échouent à l'étape du début de la croissance. C'est pourquoi je crois que des mesures stratégiques financières qui favorisent l'adoption précoce de technologies propres dans le secteur des ressources naturelles transformeront les pratiques exemplaires pour l'ensemble de l'industrie.

Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Battershill, s'il vous plaît.

M. Cody Battershill (fondateur et porte-parole, Canada Action Coalition Ltd.): Bonjour, mesdames et messieurs. Je suis ravi d'être ici aujourd'hui au nom de Canada Action, un groupe non partisan sans but lucratif que j'ai fondé il y a plusieurs années en tant que citoyen préoccupé qui n'oeuvre pas directement dans l'industrie de l'énergie ou des ressources. Je suis ici pour vous parler d'une grande occasion pour le Canada parce que notre pétrole, notre gaz et nos ressources naturelles peuvent profiter à la fois à notre pays et à nos citoyens, ainsi qu'à l'ensemble de la planète.

Le monde a besoin d'une variété de sources d'énergie, et la bonne nouvelle est que les énergies renouvelables et la demande pour celles-ci sont à la hausse. Toutefois, la réalité est que la demande mondiale en pétrole et en gaz naturel est aussi à la hausse. On prévoit que la demande en pétrole dépassera 100 millions de barils par jour d'ici 2020. Même lorsqu'elle atteindra son plus haut niveau dans plusieurs décennies, la demande en pétrole ne disparaîtra pas.

En fait, on prévoit que la demande mondiale en pétrole augmentera de près de cinq millions de barils entre 2014 et la fin de l'année en cours, et on doit toujours répondre à la demande actuelle en dépit de la baisse de la production existante. Aujourd'hui, environ 85 % de l'énergie mondiale provient des combustibles fossiles; on prévoit que cette proportion se situera à 75 % d'ici 2040 environ. Le Canada a donc une occasion en or d'employer ses secteurs des technologies propres pour produire le pétrole, le gaz naturel et les combustibles fossiles dont le monde a besoin.

Il faut aussi souligner qu'à l'heure actuelle, le Canada est un chef de file dans le domaine des énergies renouvelables. À l'échelle mondiale, dans les secteurs des technologies propres, nous occupons le septième rang pour la capacité de production d'énergie éolienne, le 14^e rang pour la capacité solaire, et nous sommes parmi les trois plus importants pour l'hydroélectricité. Nous sommes aussi un des seuls pays ayant une réserve importante de pétrole qui a adopté de la réglementation en matière de carbone, mise en place en Alberta en 2007, et un des seuls fournisseurs majeurs de pétrole des États-Unis ayant une telle réglementation.

Permettez-moi de vous donner un peu de contexte. Au cours de la dernière décennie, le pétrole et le gaz ont souvent été la plus importante exportation du Canada. L'exploration et la production pétrolières et gazières offrent la plus grande valeur ajoutée pour l'économie sur le plan du PIB et des revenus supérieurs à la moyenne. Selon l'Institut Macdonald-Laurier, les ressources naturelles représentaient près de 50 % du secteur manufacturier canadien, ainsi que 60 % des investissements des entreprises et près de 60 % des exportations de marchandises en 2010. En outre, ce secteur soutient au-delà de deux millions de Canadiens qui travaillent dans les industries tributaires des ressources naturelles.

De plus, l'énergie est un des secteurs qui a le plus grandement contribué aux excédents commerciaux du Canada, et je parle précisément des sables bitumineux, un exemple parfait de notre industrie des technologies propres. L'intervenant précédent a mentionné le XPRIZE. Le XPRIZE est un programme novateur du secteur des technologies propres qui vise à trouver des solutions relativement au carbone. Il permet d'innover en utilisant des technologies canadiennes et il permet aux entrepreneurs canadiens de concevoir des solutions. C'est justement l'innovation, la technologie, la recherche et le développement qui ont mené les sables bitumineux là où ils sont aujourd'hui.

Il faut également souligner qu'au cours des deux dernières années, plus de 3 000 entreprises de partout au pays ont contribué directement à la chaîne d'approvisionnement des sables bitumineux à l'extérieur de l'Alberta. En outre, plus de 300 entreprises albertaines appartenant à des Autochtones sont actives dans le secteur des sables bitumineux; les retombées des affaires qu'elles ont faites avec l'industrie au cours des 15 dernières années s'élèvent à plus de 10 milliards de dollars. Aussi, comme notre qualité de vie dépend de financement stable, d'excédents commerciaux et d'excédents budgétaires, il est important de noter que les sables bitumineux devraient générer au-delà de 1 billion de dollars en redevances et en impôts au cours des 25 prochaines années. Il s'agit d'une occasion extraordinaire pour le Canada.

À l'échelle mondiale, la réserve de pétrole du Canada est la troisième en importance. Nous sommes le pays le mieux classé en matière de liberté, de démocratie, d'égalité, de progrès social, de liberté de croyance, de liberté d'Internet, de liberté de presse, d'endroits où il fait bon vivre, de développement humain, d'endroits où élever une famille, de transparence et de performance environnementale. En appuyant la production de ressources canadiennes et de pétrole et de gaz naturel canadiens, nous soutenons une production de pétrole et de gaz qui est avantageuse pour le monde entier et qui a une incidence positive sur l'environnement et les droits de la personne à l'échelle de la planète.

Concernant l'innovation dans l'industrie des sables bitumineux, le premier baril a été produit en 1967, et la production se rapprochera des trois millions de barils par jour au cours des deux prochaines années. Environ 80 % des réserves se trouvent trop en profondeur pour être exploitées; c'est ce qu'on entend le plus souvent dans les médias ou lorsque des gens survolent la région, d'où la production in situ, une technologie canadienne et un bon exemple d'innovation canadienne.

Les sables bitumineux offrent les meilleures perspectives à long terme en matière de production de pétrole au monde. Au lieu de forer des milliers de nouveaux puits, on peut construire une seule installation de traitement des sables bitumineux, qui soutiendra une production stable à long terme et qui emploiera des familles canadiennes. Au cours des 20 dernières années, l'industrie des sables bitumineux a réduit les émissions de gaz à effet de serre de plus de 30 % par baril. Elle a obtenu des résultats semblables dans la réduction de la consommation d'eau et elle a augmenté le taux de recyclage de l'eau, qui peut atteindre jusqu'à 97 %.

• (1630)

Nous avons aussi accéléré la remise en état des terres et amélioré l'utilisation des technologies grâce à diverses initiatives d'acteurs de l'industrie, ce qui inclut la COSIA, qui commandite le concours Xprize avec le gouvernement de l'Alberta. Il est également important de souligner que six pays producteurs de pétrole produisent plus d'émissions que l'industrie des sables bitumineux, et il nous faut avoir une conversation éclairée sur le leadership du Canada.

Quand nous parlons des familles canadiennes et des gens qui travaillent dans les secteurs des ressources et de la façon dont nous défendons leurs intérêts, nous devons nous assurer que nous comparons les mesures canadiennes en matière d'environnement et de progrès social avec les indicateurs des producteurs de pétrole concurrents, surtout ceux qui exportent du pétrole vers le Canada et ceux avec lesquels nous rivalisons sur la scène mondiale.

Il faut que le gouvernement fédéral, les provinces, les municipalités et tous nos représentants élus adoptent une politique de tolérance zéro contre la désinformation et les déclarations inexacts

qui portent atteinte au bon travail que nous accomplissons sur le plan de l'environnement, de la technologie et de la recherche et développement. Ce que nous faisons importe peu si nous ne disons pas les vraies choses.

Nous devons déterminer qui est opposé aux possibilités d'emploi pour nos familles et aux recettes fiscales et aux redevances qui les accompagnent pour appuyer notre qualité de vie, et déterminer le nombre de pays dans lesquels ces personnes agissent. Une campagne très prolifique est menée contre le secteur énergétique canadien sous toutes les formes — la campagne d'opposition à l'exploitation des sables bitumineux et son réseau de groupes qui y est lié —, et nous devons examiner cet aspect pour nous assurer que nos discussions sont équilibrées et éclairées.

Nous devons entreprendre un examen immédiat et complet sur la compétitivité et nous poser les questions difficiles. Pourquoi sept projets de GNL sont-ils en cours aux États-Unis, alors qu'ici, deux ou trois petits projets pourraient être entamés?

Nous devons déterminer comment nous pouvons entrer dans la danse et faire en sorte que les ressources canadiennes soient acheminées vers les marchés. Les États-Unis exportent notre pétrole et bientôt, ils exporteront notre gaz naturel vers les marchés mondiaux. Nous laissons échapper cette occasion de diversifier nos activités avec une production à plus grande valeur ajoutée et d'augmenter les revenus pour notre économie.

Nous devons adopter des politiques qui soutiennent les exportations et les innovations canadiennes et qui aident à déplacer moins de pétrole vert dans le monde entier. C'est une occasion formidable pour notre pays.

Concernant les pipelines et l'accès au marché, nous avons un seul client à l'heure actuelle. En 2017, le nombre de kilomètres de pipelines que l'on prévoit construire ou qui sont en construction dans le monde s'élève à 131 000 kilomètres. Nous devons voir comment nous pouvons passer de l'étape de l'approbation à celle de la construction des pipelines, de sorte que nous puissions optimiser nos ressources, les ressources qui appartiennent aux Canadiens et qui financent nos services sociaux et nos programmes gouvernementaux.

Des 15 plus grands pays producteurs de pétrole dans le monde, le Canada est le seul qui n'est pas doté de l'infrastructure nécessaire pour faciliter le commerce international. Cela devrait être notre priorité. L'accès au marché nous permet d'obtenir de meilleurs prix, de ne plus dépendre de notre plus important acheteur, et de créer une meilleure chaîne de valeur, pour tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement commerciale équitable qu'est le secteur énergétique canadien.

Le manque de certitude a un effet sur les décisions d'investissement et la création d'emplois, et nous le constatons actuellement. De grandes sociétés internationales choisissent d'investir au Moyen-Orient et ailleurs dans le monde, mais elles n'investissent pas ici.

Si nous ne nous engageons pas immédiatement à soutenir l'innovation dans le secteur du pétrole et du gaz, nous en arriverons peut-être au point où, un jour, il n'y aura pas d'autre Xprize. Xprize et la COSIA font en sorte qu'il y a un certain nombre de grandes innovations: production in situ, solvants et autres technologies de pointe. Le secteur de l'énergie canadien est un secteur de pointe, le plus possible. Nous devons donner aux entreprises et aux marchés financiers l'assurance que le Canada est ouvert aux affaires et qu'il axe ses efforts sur sa compétitivité. Le gouvernement fédéral pourrait jouer un grand rôle pour la prochaine génération d'innovations en soutenant de manière continue la création d'emplois et l'assiette fiscale et en continuant de réduire son empreinte environnementale.

Bon nombre de nos sociétés pétrolières et gazières font partie des plus grands investisseurs dans les énergies éolienne, solaire et d'autres formes d'énergie et dans la production d'énergie renouvelable. Dans ce type de discussions, il y a toujours des gens qui me disent qu'ils ne savaient pas dans quelle mesure le Canada s'en tire bien à l'échelle internationale dans le secteur de l'énergie renouvelable.

Le Canada est un chef de file à l'heure actuelle. Nous devrions en être fiers, et nous devons axer nos efforts sur le renforcement des politiques et de la compétitivité qui attireront des emplois et des investissements et continuer à encourager l'innovation.

Merci beaucoup.

• (1635)

Le président: Merci beaucoup.

Nous devons nous arrêter pendant environ deux minutes afin de nous préparer pour la comparution des deux prochains témoins. M. Barlow me dit qu'il veut soulever une question, ce qui ne prendra pas plus que deux minutes. Nous pouvons en profiter pour l'entendre.

M. John Barlow (Foothills, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président. Je vous remercie de m'accorder deux minutes.

Au cours de la dernière année et demie, j'ai vraiment aimé travailler au sein du Comité. Je pense que nous travaillons bien ensemble, et je respecte chacun des membres.

Je pense que c'est l'une des raisons pour lesquelles je veux m'exprimer aujourd'hui. Un élément du budget qui a été présenté hier m'a extrêmement déçu. Je veux vraiment le soulever devant mes collègues qui sont ici et simplement annoncer que je vais présenter une motion visant à demander au ministre des Ressources naturelles de venir comparaître devant le Comité pour expliquer les raisons du changement concernant le crédit d'impôt pour les frais liés aux forages d'exploration.

Au cours de notre étude sur l'industrie minière, on nous a dit à quel point les actions accréditatives étaient importantes et à quel point le crédit d'impôt pour l'exploration minière était essentiel pour que les projets aillent de l'avant. Pas même deux semaines plus tard, nous nous retrouvons avec un budget qui élimine essentiellement ce crédit d'impôt, cette possibilité pour le secteur pétrolier et gazier de mener des activités d'exploration, en le faisant passer de 100 à 30 %.

Je sais que bon nombre d'entre nous ne comprennent peut-être pas tout à fait la portée et les conséquences qu'a cette décision, mais à tous égards, elle nuira à tout développement dans le secteur pétrolier et gazier dans l'avenir.

Dans l'une de nos provinces — ma province d'origine, évidemment —, 100 000 travailleurs du secteur de l'énergie sont sans emploi à l'heure actuelle. Nous nous attendions vraiment à ce que le budget contienne une mesure qui redonnerait un élan à l'Alberta. Or, il s'est produit exactement le contraire.

Il serait faux de dire que mon téléphone n'a pas dérouté au cours des 12 ou 14 dernières heures et que les courriels ne s'accumulent pas dans ma boîte de réception. C'est catastrophique pour l'Alberta à un moment où nous avons besoin d'aide. Je ne veux pas prendre les choses à la légère; il n'y a pas si longtemps, le premier ministre a dit qu'il songeait à éliminer progressivement le secteur des sables bitumineux. Ceci constitue la première étape de l'élimination progressive du secteur de l'énergie en Alberta, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique.

Je sais que mon collègue, T.J. Harvey, et moi reconnaissons que cela a aussi des répercussions sur le Nouveau-Brunswick et le Canada atlantique et sur ces provinces qui comptent peut-être sur le projet Énergie Est, mais je sais également que beaucoup de gens de l'Est du Canada se rendent en Alberta en avion pour travailler dans l'industrie des sables bitumineux et de l'énergie.

Il n'y a pas d'autres façons pour moi de le dire: j'ai été estomaqué de voir cela dans le budget.

Je vous demande vraiment à vous, mes collègues qui êtes de l'autre côté, qui jouissez d'une influence auprès du ministre... et je suis déçu que notre secrétaire parlementaire ne soit pas ici. Nous n'en avons jamais parlé au sein du Comité, qui est censé orienter les politiques en ce qui a trait aux ressources naturelles, et personne ici, à aucun moment depuis que notre comité a été formé, soit depuis 18 mois, n'a dit que cela devait faire partie du budget. Aucun des témoins qui ont comparu devant nous dans le cadre de notre étude sur les industries pétrolière et gazière et minière ne nous l'a dit. En fait, c'est exactement l'inverse.

J'aimerais que vous demandiez à la secrétaire parlementaire et au ministre pourquoi cette décision a été prise.

Après la relâche, je présenterai une motion visant à demander au ministre de comparaître devant le Comité et d'expliquer les raisons pour lesquelles la décision a été prise, et pourquoi on démolit notre secteur de l'énergie alors que tout ce que nous voulons vraiment, c'est qu'on l'aide — soit exactement le contraire.

C'était le moteur économique du pays. Nous l'avons entendu aujourd'hui: un billion de dollars en recettes de l'exploitation des ressources au cours des 20 prochaines années.

• (1640)

Le président: Monsieur Barlow, je crois que les témoins sont prêts.

M. John Barlow: Je comprends. Je ne voulais pas prendre autant de temps. Je voulais seulement vous en informer.

Merci, monsieur le président.

Le président: Nous attendons avec intérêt que vous présentiez votre motion. Nous présumons que vos interventions seront plus brèves le moment venu.

M. John Barlow: Je suis désolé.

Le président: Nous allons commencer.

Monsieur Barak, êtes-vous prêt à commencer votre exposé?

M. Elad Barak (vice-président développement d'affaires, eCAMION Inc.): Certainement.

Le président: Vous avez la parole pour 10 minutes. Vous pouvez parler dans la langue officielle de votre choix, et vous pouvez vous attendre à ce qu'on vous pose des questions dans les deux langues.

M. Elad Barak: Je vous remercie de l'occasion que vous me donnez.

Je m'appelle Elad Barak. Pour mettre les choses en contexte, je travaille à eCAMION, une entreprise de systèmes de stockage de l'énergie.

Je vais répondre aux questions que j'ai reçues et je donnerai notre perception des choses. Je serai ravi de répondre à toutes vos questions par la suite.

Je vais répondre aux deux premières questions. « À quels risques sommes-nous confrontés? » « Comment le gouvernement peut-il nous aider à cet égard? »

Nous faisons face à quatre principaux risques. Trois d'entre eux sont liés plus directement à nous, et l'autre, à l'énergie renouvelable en général.

Premièrement, les systèmes de stockage de l'énergie ne sont pas encore utilisés à grande échelle. Nous travaillons avec des partenaires de l'industrie. Si l'on veut installer un système de stockage de l'énergie plus imposant que ce que nous installerions dans des foyers, un problème lié à la fiabilité se pose. Nous constatons souvent qu'il nous est difficile de collaborer avec des clients, car ils craignent que la technologie n'ait jamais été utilisée auparavant. Il y a ensuite le risque lié aux questions financières. On s'attaque à ce problème — et c'est quelque chose qui se produit, et nous en parlerons après —, par exemple, en continuant à faire des projets de démonstration grâce à des subventions du gouvernement. C'est quelque chose qui nous a beaucoup aidés dans le passé, et qui nous aide actuellement.

Deuxièmement, il y a la réglementation. Peu de règlements encadrent les systèmes de stockage de l'énergie. Quand nous devons discuter de questions liées à la sécurité avec nos clients, ils ne savent pas si les services publics et le gouvernement accepteront ce que nous disons. Nous collaborons étroitement avec les services publics, mais la question de savoir si la réglementation constitue un problème demeure. Ce n'est tout simplement pas suffisant.

Troisièmement, il y a la question financière, qui est étroitement liée au premier problème que j'ai soulevé. Dans la plupart des cas, les dépenses en capital liées à nos projets sont très élevées. Bien qu'il y ait un retour sur investissement, c'est à très long terme, peut-être après plus de 10 ans, si d'autres technologies qui ne nécessitent pas cette technologie — comme une génératrice — rivalisent avec la nôtre.

Concernant ce problème, nous avons des suggestions sur lesquelles nous pourrions revenir plus tard. Tout comme la BDC existe, une banque pourrait nous aider sur le plan du financement des projets, comme des projets de système de stockage d'énergie ou d'énergie de remplacement.

Quatrièmement, souvent, les systèmes de stockage de l'énergie accompagnent d'autres projets d'énergie renouvelable. Par exemple, si des entreprises veulent investir dans l'énergie solaire ou éolienne, le problème, c'est qu'elles n'auront pas toujours l'énergie. S'il ne fait pas soleil ou qu'il n'y a pas de vent, elles doivent pouvoir atténuer la différence. Pour vraiment adopter l'énergie solaire et éolienne, il faut un système de stockage de l'énergie. Puisque nos systèmes coûtent cher, un avantage financier est souvent nécessaire. Nous croyons qu'une aide gouvernementale ou l'adoption de règlement peuvent être utiles.

Une autre chose qu'il faut dire à cet égard, c'est que de nombreux accords d'achat d'énergie sont conclus pour l'énergie solaire, mais lorsque la production d'énergie solaire cesse, le stockage ne permet pas vraiment d'atteindre l'objectif lié au caractère « renouvelable », car on ne peut pas utiliser le soleil sans cesse précisément pour cette raison. Parfois, le gouvernement achètera de l'énergie quand il n'en a pas besoin, juste en raison des accords.

L'autre question portait sur les bons instruments à utiliser. Comme je l'ai dit au début, nous recevons beaucoup d'aide par des subventions. Nous en sommes actuellement aux dernières étapes pour l'obtention d'une autre subvention du gouvernement, ce qui donne beaucoup d'oxygène à notre entreprise. Je dirais que parmi les avantages, il y a le fait qu'elles sont très utiles et qu'elles nous aident à mobiliser des partenaires, car nous éliminons les risques financiers pour eux, bien qu'il y ait toujours le risque technique.

Parmi les problèmes qui se posent, il y a le fait que les délais liés aux demandes de subvention sont courts. Lorsque nous menons un projet de un million de dollars ou plus et que nous avons besoin de la participation de nos partenaires, il faut plus d'un mois ou deux pour obtenir toutes leurs approbations. Souvent, nous collaborons avec les services publics, puisque nous sommes dans le secteur de l'énergie, et ils travaillent un peu plus lentement et ont besoin de nombreuses approbations, puisqu'il ne s'agit pas de services privés. Nous croyons que les délais liés aux subventions doivent être ajustés parfois pour que nous puissions coopérer avec ces organismes qui ont besoin de plus d'un ou deux mois pour approuver un accord de grande valeur.

On nous avait aussi demandé de donner des exemples d'autres choses que nous connaissons ou d'autres types d'aide qui pourraient être utiles. Nous ne sommes pas vraiment sûrs des choses au Canada, mais nous savons, par exemple, que dans d'autres pays, beaucoup de décisions novatrices sont prises. En Allemagne, par exemple, il est permis de réunir des systèmes de stockage de l'énergie et de les traiter comme un seul système, et ce faisant, on vend plus d'énergie au réseau.

● (1645)

Le fait de ne pas permettre ce genre de choses au Canada, ou du moins en Ontario, nous empêche de vendre des plus petits produits à nos clients et de leur procurer un autre avantage financier qui les inciterait à utiliser nos produits. Par conséquent, il serait bon de faire preuve d'un esprit plus progressiste à cet égard.

Ce n'est qu'un exemple. Essentiellement, lorsqu'on parle de subventions, je considère que le processus pourrait être amélioré.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Christou ou monsieur Patel, allez-y, je vous prie.

M. Peter Christou (président, Swirltix): Ce sera M. Christou pour commencer.

Nous aimerions tout d'abord nous présenter. Nous représentons Swirltix, une entreprise de filtration établie à Edmonton.

Notre histoire est assez intéressante. Tout d'abord, sachez que j'ai quitté mon emploi de directeur au sein d'une grande entreprise spécialisée dans les membranes pour mettre au point une technologie dans mon garage, devenu célèbre, dans le nord-est d'Edmonton. Nous avons retenu l'attention du monde entier lorsque j'ai réussi à utiliser cette technologie au Centre de recherche international Concordia dans l'Antarctique. Nous avons donc connu un grand succès avec cette application.

Je vais vous expliquer brièvement comment fonctionne notre technologie. Le processus de Swirltix a initialement été conçu pour la séparation de l'huile et de l'eau. Au fond, tout ce qu'on fait, c'est créer des mouvements tourbillonnaires à l'intérieur d'une membrane. L'huile est canalisée vers le centre du tube et on obtient un effluent propre. C'est assez simple, mais au-delà de ça, il s'agit d'un système de filtration sur membrane par flottabilité. Nous pouvons contrôler la flottabilité des contaminants de façon à ce qu'ils soient dirigés vers le centre du tube.

Cette technologie a suscité beaucoup d'intérêt sur la scène internationale. On a même parlé de nous dans la revue *Bloomberg*.

Notre entreprise a surtout concentré ses efforts sur la santé, la sécurité, l'environnement et les collectivités. Pour l'instant, on utilise principalement notre technologie dans le cadre de projets de réutilisation des eaux. Lorsque nous établissons un accord de service avec une collectivité, elle n'a pas besoin d'engager des dépenses en immobilisations pour améliorer la qualité de son eau, particulièrement dans les collectivités éloignées. Nous transformons les eaux usées polluées en une ressource réutilisable. Cette technologie offre désormais des possibilités économiques dans un environnement réel. Avant, cette eau était rejetée dans la nature et n'avait aucune valeur pour la collectivité. Ce n'était que des eaux usées.

Nous avons maintenant créé une possibilité économique grâce à la vente ou la réutilisation de cette eau qui, auparavant, était sans utilité pour la collectivité.

Cela dit, en Alberta, c'est un exemple qui illustre parfaitement comment une technologie verte peut créer des emplois, surtout en milieu rural.

Lorsqu'il s'agit d'atténuer les risques liés à l'adoption de ces technologies, nous avons constaté que l'important, ce n'est pas tant ce que nous faisons, mais plutôt la façon dont nous le faisons. Normalement, on achète l'infrastructure, on l'exploite pendant un certain temps et on rencontre des problèmes par la suite. Le fait d'envisager différents modèles de gestion — notamment le modèle des services publics ou du paiement par l'utilisateur — permet vraiment de réduire les risques. Par exemple, chez les communautés des Premières Nations, il y a beaucoup de fonds destinés aux infrastructures qui ont été investis, par le passé, dans des technologies qui ne se sont pas révélées efficaces, et c'est le gouvernement qui doit en payer la facture. Si on adoptait plutôt le modèle des services publics ou un modèle où l'on paie pour ce qu'on utilise, la situation serait différente. Il reviendrait au fournisseur de technologie d'offrir la formation, puis d'appliquer la technologie et l'entretenir. Le client ne paie pas en cas de non-fonctionnement du système. Le coût est évalué par volume d'utilisation, c'est-à-dire par mètre cube, et cela change réellement la façon de mettre en place l'infrastructure dans ces régions éloignées, où c'est le fournisseur qui doit s'assurer que la technologie donne les résultats escomptés. Les fournisseurs de technologie qui sont en mesure de former des coentreprises avec les Premières Nations et de trouver les utilisateurs finaux de cette eau sont ceux qui réussiront le mieux.

Le meilleur moyen de réduire les risques et de faire avancer la technologie est d'adopter une approche fondée sur le bon sens. Un bon exemple, particulièrement en Alberta, serait celui de la réutilisation des eaux. Nous pouvons l'appliquer dans les campements éloignés. À l'heure actuelle, on doit transporter l'eau potable et les eaux usées par camion. Par conséquent, si on pouvait utiliser une partie de cette eau dans le campement, ne serait-ce que pour la chasse d'eau des toilettes — l'eau potable n'est pas nécessaire dans ce cas —, on économiserait des millions de dollars par année et on retirerait de la route un grand nombre de camions. Toutefois, à cause de la bureaucratie, on doit actuellement utiliser de l'eau potable pour la chasse d'eau des toilettes. Ce processus dure depuis au moins 10 ans, alors que si nous lancions cinq ou six projets... Dès que cette eau se retrouve dans la toilette, ce n'est plus de l'eau potable. Nous pouvons toutefois l'amener à un niveau de grande pureté. Si on adoptait cette politique seulement en Alberta, sans parler du Nord de l'Ontario, etc., on économiserait des millions de dollars dans les budgets.

Différentes administrations ont connu du succès grâce à diverses applications. Je songe notamment à Alberta Innovates. Nous avons

collaboré avec Alberta Innovates dès le départ, que ce soit pour la conception de la technologie, l'encadrement, le réseautage et la gestion.

• (1650)

Il ne suffit pas d'avoir une idée; il faut aussi s'assurer de la présenter aux bonnes personnes. En ce qui nous concerne, nous avons sollicité et obtenu de l'aide dès le départ pour augmenter nos chances de réussite, contrairement à d'autres administrations fédérales, où l'on présente une demande et qu'il n'y a personne pour nous guider dans le cadre du processus. Ce ne sont pas tous les inventeurs qui viennent d'une grande entreprise et qui ont le niveau de compétence nécessaire pour mettre au point une technologie et assurer sa réussite, alors il est très important d'examiner d'autres modèles de gestion afin de voir comment on a obtenu de bons résultats. Dans notre cas, notre travail a suscité beaucoup d'attention à l'échelle internationale.

L'Écosse, grâce à son initiative Hydro Nation, est un autre pays qui a adopté un modèle différent et qui réussit à stimuler l'innovation. Au Canada, il y a des dizaines et des dizaines de subventions auxquelles je pourrais être admissible. C'est ahurissant. Il y a différentes façons de présenter une demande. On peut être admissible à certaines subventions et ne pas l'être à d'autres. En Écosse, il y avait quelqu'un pour s'occuper de mon dossier. J'ai expliqué à cette personne ce que je comptais faire avec ma technologie, et elle m'a indiqué les subventions auxquelles j'avais droit. C'est donc une approche très différente, mais beaucoup plus simple. C'est une bonne façon d'attirer d'autres technologies sur le marché également.

Lorsqu'on parle de financement, deux organismes gouvernementaux ont été essentiels: Technologies du développement durable Canada et le Conseil national de recherches. Certains programmes gouvernementaux sont meilleurs pour le réseautage, et d'autres pour l'obtention du financement pour les projets pilotes. Sans ce financement, il est extrêmement difficile de prouver comment fonctionne notre concept.

Pour les petites entreprises, certains de ces processus de subvention peuvent être fatals. Il est très difficile pour une petite entreprise de demander une subvention fédérale plus importante à partir de la conception. Il sera impossible de toucher une telle subvention à moins d'embaucher un rédacteur de demandes de subvention, ce qui peut être extrêmement coûteux. Qu'il s'agisse d'un projet de 400 000 \$ ou de 20 millions de dollars, la quantité de paperasse est la même. Cela dit, seules les grandes entreprises ont les moyens de franchir un tel processus. Les petits innovateurs sont exclus parce que c'est beaucoup trop intense.

Ce que nous proposerions, surtout dans le secteur des ressources naturelles, c'est que bien que le système de subventions soit important pour aider les innovateurs, il exige beaucoup trop de paperasserie, au point où cela n'en vaut même pas la peine. Je vais vous donner un exemple de notre situation. Nous avons présenté une demande dans le cadre d'un programme de subventions financé à la fois par le gouvernement provincial et fédéral. Le processus de subvention est déjà en cours depuis environ un an et demi. Nous sommes admissibles au financement provincial; la province est d'ailleurs prête à nous donner l'argent, mais nous n'avons pas encore reçu la réponse du gouvernement fédéral. Pourtant, il s'agit du même programme et de la même demande, mais ce sont deux systèmes différents. Nous en sommes maintenant au point où nous allons aller de l'avant sans l'aide du gouvernement fédéral et nous contenter du financement provincial. Cela démontre que quelque chose ne tourne pas rond. Il faudrait avoir un processus conjoint et non pas un processus où on est admissible au financement provincial, mais exclu du financement fédéral. Cela ne fait pas bonne figure.

En ce qui concerne les différents modèles de gestion, comme je l'ai expliqué, le modèle de services publics serait l'idéal, de sorte que le gouvernement n'a pas à payer pour les infrastructures. Les fournisseurs de services publics ou les fournisseurs de technologie présentent une demande en fonction de l'utilisation. Il appartient donc aux fournisseurs de technologie de s'assurer de pouvoir travailler avec les Premières Nations ou d'embaucher des citoyens locaux et de veiller à ce que leur technologie donne les résultats escomptés. Si c'est le cas, ce sera rentable, sinon, il y en aura d'autres personnes pour offrir leurs services.

Après avoir vu ce qui se fait ailleurs, je recommanderais au Comité de se pencher sur l'innovation et les processus de subvention d'autres pays. L'Écosse est l'un des pays les plus intéressants en matière d'innovation. C'est un pays riche en pétrole, mais c'est aussi un pays extrêmement innovateur, surtout grâce à son initiative Hydro Nation et à la façon dont elle a été mise en oeuvre. Ce pays mise sur les technologies vertes et veut devenir un chef de file dans le domaine.

• (1655)

Notre dernière suggestion concerne le processus de subventions. Quitter son emploi et mettre au point une technologie verte est un processus difficile, c'est le moins que l'on puisse dire. Nous devons nous assurer d'avoir en place les programmes adéquats pour les petits entrepreneurs et non pas seulement pour les grands innovateurs.

À l'heure actuelle, le système de subventions est réellement conçu pour les gens qui ont les moyens. Si vous innovez, et peu importe à quel point vous voyez grand ou pas, vous ne pouvez pas vous permettre d'embaucher un rédacteur de subventions à 40 000 \$ et prendre un an et demi pour une subvention de 400 000 \$. Un tel système est fondamentalement vicié. Nous devons faciliter l'accès à ces fonds. On peut maintenir ce système pour des projets de l'ordre de 20 millions de dollars, parce qu'on a besoin d'avoir en place ces mesures de contrôle, mais on ne peut pas en faire autant pour un projet de 200 000 \$. Cela n'en vaut pas la peine.

Merci.

• (1700)

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Harvey, vous avez la parole.

M. T.J. Harvey (Tobique—Mactaquac, Lib.): Merci, monsieur le président.

Tout d'abord, je tiens à tous vous remercier d'être ici aujourd'hui.

Ce fut un plaisir de vous rencontrer un peu plus tôt, Cody, et d'ailleurs, j'en remercie John. J'ai apprécié vos observations et je partage entièrement votre avis. Les Canadiens doivent en faire davantage pour reconnaître l'innovation dans les différents secteurs au pays et les progrès qui ont été réalisés pour livrer ces technologies d'une façon propre et efficace. Nous sommes toujours en train de dire que nous pouvons faire mieux, et c'est tout à fait vrai. Chaque secteur a la capacité d'en faire davantage, mais nous ne mettons pas suffisamment en valeur l'innovation qui est pourtant déjà en cours au sein de l'industrie. Chose certaine, ces secteurs, qu'il s'agisse du secteur minier, pétrolier et gazier, ou hydroélectrique, sont de calibre mondial. Nous avons de quoi être fiers au pays.

J'aimerais aborder brièvement cette question. Je vais laisser à chacun la possibilité de s'exprimer sur cette question.

La première chose dont M. Niven a parlé ce matin est la transition difficile de l'élaboration initiale d'une nouvelle technologie à la commercialisation. Vous en avez également parlé, Peter. Il y a effectivement un écart à combler.

Nous avons annoncé hier que 400 millions de dollars seraient libérés dans le cadre d'une initiative de catalyse du capital de risque. Ces fonds devraient permettre aux entreprises de faire cette transition, et je reconnais que c'est une bonne chose. Ce n'est probablement pas une panacée, mais c'est un pas dans la bonne direction.

J'aimerais connaître votre avis là-dessus. Est-ce que vous considérez qu'il s'agit d'une initiative louable ou si vous pensez que vous ne serez toujours pas en mesure de l'utiliser en raison du fardeau qui pèse constamment sur les petites entreprises lorsqu'elles essaient d'avoir recours à l'aide du gouvernement? Je sais ce que vous vivez. J'ai moi-même déjà eu des petites entreprises et j'ai travaillé pour d'autres entreprises, puis j'ai présenté de nombreuses demandes de financement au gouvernement, et je reconnais tous les efforts qui doivent être déployés pour y arriver.

Aimeriez-vous commenter là-dessus?

M. Peter Christou: Oui, je pense que cela dépend vraiment des critères d'admissibilité. Étant donné l'attention qu'on nous a accordée dans les médias, de nombreux organismes gouvernementaux nous ont approchés pour nous offrir du financement, mais nous n'y étions pas admissibles, à cause de la façon dont il est structuré. Nous avons reçu 10 000 \$ par l'intermédiaire d'Alberta Innovates. Nous avons reçu plus de fonds de la part du gouvernement français que du gouvernement canadien, simplement pour cette raison. Dans d'autres administrations, il est beaucoup plus facile qu'ici d'obtenir du financement, entre autres parce qu'on nous l'a mieux expliqué.

C'est bien beau d'offrir du financement, mais encore faut-il pouvoir y avoir accès. Autrement, cela ne sert à rien.

M. T.J. Harvey: Dans votre cas, qu'est-ce qui vous a empêché d'être admissible au financement?

M. Peter Christou: Je pense que cela a été plus facile du côté provincial, surtout parce qu'on nous a offert de l'encadrement et du mentorat dès le départ. Par conséquent, ils connaissent mieux notre technologie.

Du côté fédéral, on n'a pas de contacts directs. Nous parlons avec les gens au téléphone. Le gouvernement fédéral n'a aucune idée des besoins des entreprises. En Alberta, par exemple, nous avons remarqué que les gens sont tout simplement indifférents à notre situation.

M. T.J. Harvey: Je comprends ce que vous dites, mais je considère qu'il y a une grande différence entre ce qu'on voudrait et ce dont on a besoin. Je vous pose donc la question suivante: Quel est le facteur déterminant? Qu'est-ce qui fait en sorte que vous n'êtes pas admissible au financement fédéral, mais que vous avez droit au financement provincial? Vous nous avez dit que vous vous êtes adressé aux deux gouvernements, mais que vous avez seulement pu obtenir du financement provincial.

M. Peter Christou: Oui.

M. T.J. Harvey: Je suis conscient qu'il est plus difficile d'être admissible à l'un qu'à l'autre, mais selon vous, quel est le principal obstacle auquel vous êtes confrontés?

M. Peter Christou: C'est assurément le fardeau de la preuve. Par exemple, nous avons mené des essais pilotes sur le terrain. Pour que le gouvernement fédéral puisse financer un projet de cette ampleur, il nous demande pratiquement de réaliser un projet pilote de la moitié de la taille dans un environnement réel. Ce n'est pas logique pour avoir droit à une subvention de 400 000 \$.

Cette exigence pourrait s'appliquer à des projets de 20 millions de dollars, mais pas à une subvention de 400 000 \$. Dans le cas de ce financement en particulier, le gouvernement fédéral traite surtout des projets de plus grande envergure. Le fardeau de la preuve s'applique davantage à ces gros projets qui nécessitent un financement de l'ordre de 20 millions de dollars. On ne peut pas nous en demander autant. Par conséquent, cela a fonctionné du côté provincial, mais pas du côté fédéral, en raison des normes différentes.

• (1705)

M. T.J. Harvey: Ce bassin, est-ce par l'entremise de TDDC ou...?

M. Peter Christou: Tout à fait.

M. T.J. Harvey: Cody, aviez-vous quelque chose à dire également?

M. Cody Battershill: Oui. Comme Peter l'a mentionné pour l'Écosse, je pense qu'il y a ailleurs dans le monde d'autres exemples de la façon dont nous pouvons recourir à l'aide gouvernementale et à l'innovation pour commercialiser de nouvelles technologies et en aider certaines à surmonter l'étape qui consiste à prouver que c'est utile.

Je pense qu'il est important que nous nous efforcions de rendre notre industrie plus concurrentielle, surtout en comparant ce que nous faisons ici à ce qui est fait aux États-Unis. À l'heure actuelle, ils représentent notre principal marché et notre principal concurrent. Comment pouvons-nous créer des emplois? Nous pouvons également profiter de la hausse des recettes pour poursuivre la diversification de nos activités.

M. Robert Niven: J'aimerais répondre. Pouvez-vous m'entendre?

M. T.J. Harvey: Tout à fait. Nous pouvons vous entendre, et je pense que c'est très pertinent compte tenu du point que vous avez soulevé en premier. Donc, tout à fait, allez-y.

Le président: Il va malheureusement falloir que ce soit très bref.

M. Robert Niven: Pour éviter les malentendus, le montant de 400 millions de dollars était du capital de risque, ce qui est semblable sur le plan commercial à ce qu'on voit à la Silicon Valley ou ailleurs dans le monde. Nous avons essayé d'obtenir des subventions et ensuite du capital de risque, en nous adressant notamment à la BDC, qui a reçu la majeure partie de l'investissement de capital de risque du dernier budget.

À vrai dire, je mettais l'accent sur le fait que le capital de risque coûte très cher, comme il se doit, car les investisseurs en capital-risque investissent dans des entreprises très risquées avant la commercialisation des activités. Toutefois, ce qu'il faut, c'est que dans la vallée de la mort, la meilleure façon de gagner de l'argent soit auprès des consommateurs — grâce aux ventes —, car on récupère bien plus que le capital investi. Même s'il y a un certain chevauchement avec le capital de risque, les ventes comportent beaucoup d'autres avantages. J'essayais de faire valoir que ce qu'il faudrait, c'est encourager les gens de l'industrie à devenir des consommateurs, à adopter ces technologies et à se servir de leur expertise pour prendre les meilleures technologies propres sur le marché...

M. T.J. Harvey: En ce qui vous concerne, vous avez mentionné que vous avez deux usines qui ont déjà adopté la technologie ou qui l'ont mise à l'essai pour vous. Diriez-vous que vos besoins en tant qu'entreprise de développement se rapportent davantage à l'image de marque et à la commercialisation, pour vous permettre d'augmenter vos ventes et de convaincre un plus grand nombre de personnes à adopter la technologie? Vous en avez déjà essentiellement prouvé l'efficacité?

Le président: Je dois vous interrompre. Je suis désolé. Nous avons dépassé le temps alloué.

Monsieur Barlow, vous avez la parole.

M. John Barlow: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de prendre le temps d'être ici pour nous donner de bons renseignements.

Monsieur Battershill, vous avez beaucoup parlé de notre façon de communiquer ainsi que d'impressionnantes innovations canadiennes et de progrès technologiques réalisés au pays. Ironiquement, vous avez parlé d'un revenu tiré des ressources de mille milliards de dollars au cours des 20 prochaines années, et je me demandais si vous pouviez recalculer ce chiffre maintenant que le budget déposé hier élimine le crédit d'impôt pour l'exploration. Je parie que le montant sera loin d'être aussi élevé.

Dans ma circonscription, nous avons Blackspring Ridge, des installations d'Enbridge qui regroupent 170 éoliennes. Nous avons également 60 municipalités qui collaborent pour créer un programme de production d'énergie à partir des déchets. Nous avons aussi Drake Landing, une communauté solaire et géothermique. Tout cela a été fait. Vous avez parlé du siège de Xprize et de celui de la société MEG Energy. Nous avons reçu leurs représentants il y a quelques semaines. Le secteur de l'énergie — le secteur pétrolier et gazier ainsi que le secteur des sables bitumineux — a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 30 % au cours des 20 dernières années. Les gens du secteur ont fait tout cela sans tarification du carbone. Ils l'ont fait parce que cela les rend concurrentiels et efficaces, parce que c'est la bonne chose à faire.

Pouvez-vous dire brièvement ce qui explique ces innovations? Les gens du secteur privé le font de leur propre chef. Je ne pense pas qu'une taxe sur le carbone les incitera soudainement à innover, car c'est déjà ce qu'ils font.

•(1710)

M. Cody Battershill: Merci beaucoup, monsieur Barlow.

Quand on regarde ce qui se fait dans le milieu des sables bitumineux et dans le secteur de l'énergie en Alberta, on constate qu'on tente constamment de réduire les répercussions environnementales. C'est toujours un plus au bout du compte. Il y a eu énormément d'innovations technologiques, comme le DGMV, le drainage par gravité au moyen de vapeur, ce qui s'applique à 97 % de la superficie occupée par les sables bitumineux. Cette technologie a été mise au point par l'Alberta Oil Sands Technology and Research Authority il y a des dizaines d'années. C'est un excellent exemple d'aide gouvernementale qui permet à une industrie de prendre son envol et de contribuer à l'innovation et à l'exploitation d'une technologie.

Depuis ce temps, nous assistons à une diminution du rapport valeur-pétrole dans un grand nombre de projets. Il faut moins de vapeur pour extraire le pétrole du sol, ce qui se traduit par moins d'émissions de gaz à effet de serre. On a également déployé d'énormes efforts pour trouver d'autres technologies, surtout en ce qui a trait aux solvants. De plus, l'industrie des sables bitumineux se sert de la chaleur résiduaire pour produire de l'électricité, ce qui signifie que certains barils de pétrole provenant des sables bitumineux de l'Alberta figurent parmi les plus écologiques au monde.

Si vous prenez des mesures visant l'industrie des sables bitumineux et que vous lui imposez une taxe, il est très important que vous réinvestissiez l'argent obtenu ainsi directement dans l'industrie pour qu'elle puisse continuer d'innover. Nous avons besoin de politiques qui indiquent à l'industrie qu'à mesure qu'elle continue de réduire les émissions de gaz à effet de serre et les répercussions sur l'environnement, il y aura un marché pour écouler ses produits, et qu'elle disposera à cette fin de l'aide de tous les gouvernements.

L'existence de votre comité illustre parfaitement à quel point nous devrions être fiers en tant que Canadiens de notre façon de produire du pétrole et du gaz, d'assurer la sécurité de nos travailleurs et de respecter les droits de la personne au pays.

M. John Barlow: Merci. Je vais partager mon temps de parole avec Mme Stubbs.

Mme Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Merci.

Merci à tous les témoins d'être ici. Je remercie également le député d'Edmonton. C'est juste à côté de ma circonscription. Il est formidable de vous avoir parmi nous en tant que symbole du genre d'innovation qui provient tous les jours de l'Alberta — et c'est ainsi depuis des dizaines d'années.

J'aimerais juste donner suite à certains points abordés par mon collègue. Je suis heureuse chaque fois que les membres du Comité discutent de l'importance de ne pas dresser les secteurs les uns contre les autres.

Cody, j'aimerais que vous donniez d'autres exemples concrets, si vous voulez, d'innovations et de technologies dans le secteur

pétrolier et gazier qui ont directement mené au développement d'énergies renouvelables et d'autres sources d'énergie. De plus, si vous le voulez, je vous invite à parler des perceptions du développement énergétique dans le Nord-Est de l'Alberta, d'où je viens, et à comparer le travail accompli à cet égard dans le Nord-Est de l'Alberta et d'un bout à l'autre du Canada avec ce qui est fait dans d'autres pays, y compris dans les autres pays qui possèdent les principales réserves de pétrole dans le monde.

M. Cody Battershill: Merci beaucoup, madame Stubbs.

Il est extrêmement important de comparer la façon dont nous faisons les choses au Canada en adoptant une vue d'ensemble de la demande mondiale de pétrole et d'énergie et en mesurant la réussite de nos entreprises. La demande d'énergie augmente pour tout. Certaines de nos grandes sociétés de pipelines ont réussi à diversifier leurs activités grâce à la production d'énergie solaire, éolienne et géothermique. Il y a eu de belles réussites.

Nous devons diversifier nos activités à mesure que les choses s'améliorent plutôt qu'essayer de le faire et d'ajouter des coûts et des règles lorsque ce n'est pas le cas. Nous devons nous assurer que notre industrie peut soutenir la concurrence mondiale alors que le prix des matières premières est faible. Pour ce faire, il faut comparer nos activités à celles de nos concurrents partout dans le monde.

Le deuxième rang occupé par le Canada au palmarès de l'Indice du progrès social est un excellent exemple de réussite. Dans l'Est du Canada, nous importons actuellement du pétrole provenant de pays qui sont tout au bas de la liste, qui n'ont pas les mêmes valeurs que nous et qui ne respectent pas les droits de la personne comme nous le faisons.

Je tiens également à dire que lorsqu'on remonte au premier baril de pétrole tiré des sables bitumineux, on constate que la production a évolué de différentes façons. Dans le secteur minier, on utilisait auparavant de grands excavateurs à pelle, mais les mines sont maintenant exploitées par camions et par pelles. La mine de sables bitumineux la plus récente produit du pétrole qui est à 2 % près du baril moyen importé aux États-Unis, grâce à un procédé de traitement de la mousse paraffinique. La technologie, l'innovation et la recherche sont le moteur des sables bitumineux.

Au pays, le gaz naturel liquéfié nous offre également une occasion en or. Cette production a énormément contribué à notre qualité de vie et à nos services sociaux — en payant nos médecins, les enseignants et les intervenants de première ligne.

•(1715)

Le président: Nous devons malheureusement nous arrêter. Un vote a été annoncé à la Chambre, et nous devons donc lever la séance. Je m'excuse auprès des témoins. Au nom du Comité, merci beaucoup d'avoir pris le temps d'être ici, même si nous avons dû écourter les délibérations. Nous n'avons pas le choix.

Merci beaucoup.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>